

Musiques d'Ensemble

33^e
Concours européen
26, 27 et 28 avril 2019

CRR de Paris
14 rue de Madrid
75008 Paris

- Musiques d'Ensemble, un concours différent •
 - Musiques d'Ensemble, le concours •
- Musiques d'Ensemble, 33^e édition - 26 - 27 et 28 Avril 2019 •
- Musiques d'Ensemble, un concours européen qui fait référence •
- Depuis plus de 30 ans, qui sont les lauréats de Musiques d'Ensemble ? •
 - Soutenir Musiques d'Ensemble •
 - La FNAPEC, ses valeurs, ses actions •



Fédération Nationale des Associations de Parents d'Élèves de Conservatoires et écoles de musique, de danse et de théâtre
106, rue d'Amsterdam - 75009 PARIS - Tél : 06 83 51 83 11 - www.fnapec.fr - SIRET : 325 568 442 00033



Musiques d'Ensemble, un concours différent

Simone du Breuil, Jacques Taddei, la rencontre de 1987...

La rencontre, c'est celle de **Simone du Breuil**, alors Présidente de la Fédération Nationale des Associations de Parents d'Élèves de Conservatoires, et de **Jacques Taddei**, alors maire adjoint à la culture de Rueil-Malmaison et directeur du conservatoire. Avec une confiance sans restriction, ils imaginent de présenter dans un même concours toute la diversité et toute la vitalité de la musique : de la fantaisie, de la rigueur, une multitude de talents, un peu de curiosité, tout est permis... C'est cette diversité qui explose chaque année, les ensembles promenant le jury et le public à travers des propositions classiques, nouvelles, parfois surprenantes, audacieuses dans l'alliance des instruments ou dans l'interprétation.

Le concours s'impose rapidement comme l'un des concours de musique de chambre les plus prestigieux de l'hexagone. Mais surtout, les candidats viennent y rechercher une audience, une reconnaissance, des conseils, des

appuis et une aide financière pour mener à bien un projet professionnel.

L'opération reçoit, à tous les niveaux, tous les appuis nécessaires à sa réussite. Un comité d'honneur se constitue avec pour président Jacques Taddei. Celui-ci est également membre du jury de ce premier concours aux côtés de Marcel Landowski. Musiques d'Ensemble est un immense succès et les jeunes quatuors français lauréats de cette première édition (Quatuor Ysaÿe – Quatuor Ludwig) sont promis à un magnifique avenir... ce qu'ils n'ont pas démenti.

Il va sans dire que l'opération a été renouvelée et que Jacques Taddei a ouvert toutes grandes les portes des conservatoires de Rueil-Malmaison et de Paris dont il a été le directeur. Ainsi le concours s'est-il tenu de sa création jusqu'en 1996 à Rueil-Malmaison, puis à Paris à partir de 1997.

Forte de cette longévité, des soutiens et de la passion des jeunes musiciens, c'est avec enthousiasme que la FNAPEC poursuit l'aventure Musiques d'Ensemble.



Musiques d'Ensemble, 33^e édition 26 - 27 et 28 avril 2019

Depuis sa création, c'est le concours de toutes les musiques et de tous les ensembles sans considération de genre, de style ou de nombre : le classique y côtoie le jazz, le baroque, la musique contemporaine et les musiques traditionnelles...

Comme chaque année, le concours européen Musiques d'Ensemble se déroulera dans les locaux du CRR de Paris, 14 rue de Madrid, mis à disposition par son directeur Xavier Delette et les organisateurs seront aux côtés des candidats dans une ambiance très conviviale.

Une pépinière de jeunes talents

Découvreur de talents, le concours Musiques d'Ensemble soutient de jeunes musiciens, les encourage, les valorise, les accompagne dans leur projet artistique.

Le concours est ouvert à tout groupe constitué de jeunes artistes de 18 à 30 ans, organisé en ensemble à vocation professionnelle et composé de 2 à 15 musiciens, sans chef. Chaque ensemble retenu après sélection, présente un programme libre de 18 minutes, ouvert à tous les genres musicaux.

Concours 2019

Les auditions se dérouleront le samedi 27 avril après-midi et le dimanche 28 avril matin

Les lauréats de l'édition 2018 se produiront en concert le dimanche 28 avril après-midi avant la proclamation du palmarès de l'édition 2019.

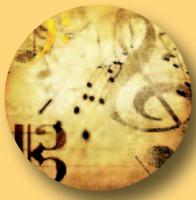
Les répétitions auront lieu le vendredi 26 avril et le samedi 27 avril matin. Les auditions sont publiques et l'entrée est gratuite.

La 33^e édition du concours se terminera par un concert des lauréats, le dimanche 28 avril en fin d'après-midi, occasion d'entendre quelques minutes du programme d'ensembles reconnus par un jury de professionnels comme promis à un bel avenir

Les ensembles lauréats sont le reflet de cet éclectisme et de la passion partagée pour la musique. Les différents jurys sont, eux aussi, à l'image de ce concours atypique. Chaque année, il nous permet de découvrir des artistes exceptionnels en étant, sans conteste, le concours ayant révélé le plus grand nombre de jeunes talents en France.

« Voilà encore une belle et utile initiative de la FNAPEC qui, outre une importante aide matérielle accordée aux meilleurs ensembles de musique de chambre par de généreux mécènes, permet à tous ceux qui participent au concours de profiter d'ateliers de travail dirigés par de grands artistes de renom. »

*Marcel Landowski – 1987
Chancelier d'honneur de l'Institut de France
Ancien Président d'honneur de Musiques d'Ensemble*



Musiques d'Ensemble, un concours européen qui fait référence

Qu'ont en commun le *Quatuor Ysaÿe (1987)*, le *Trio Wanderer (1989)*, le *Quatuor Debussy (1992)*, l'*Ensemble Amarillis (1997)*, le *Quatuor Ébène (2002)*, le *Quatuor Modigliani (2004)*, le *Quatuor Ellipsos (2007)*, le *Trio Zadig (2015)*, le *Trio Alda (2016)*, le *Trio Dämmerung (2017)* ? **Avoir été lauréats de Musiques d'Ensemble.** Musiques d'Ensemble a démontré son expertise dans le choix des ensembles récompensés : des artistes aux carrières exemplaires, qui s'inscrivent dans la durée.

Un palmarès qui tient compte de la qualité du projet professionnel

Le concours est ouvert à des groupes constitués de jeunes artistes de 18 à 30 ans, organisés en ensemble à vocation professionnelle sans chef et composés de 2 à 15 musiciens étudiant ou ayant étudié en Europe sans considération de nationalité. Il récompense les meilleures prestations musicales : cinq à neuf prix sont distribués selon les années. Le jury tient compte également de la qualité du projet porté et de la capacité de l'ensemble à durer.

Voilà la raison pour laquelle ce concours est sans conteste celui qui compte le plus de lauréats dont on parle encore aujourd'hui. En un peu plus de 30 ans, ce sont une cinquantaine d'ensembles récompensés qui existent toujours. Quant aux autres participants, ils sont, pour la plupart, devenus professionnels

Éclectisme et complémentarité

Le jury lui-même est à l'image de cet esprit d'éclectisme et d'exigence qui anime le concours. Composé de diverses personnalités du monde musical, directeurs de conservatoires, solistes, compositeurs, directeurs d'opéra, chefs d'orchestre, anciens lauréats - le jury salue chaque année, le niveau exceptionnel des candidats.



Musiques d'Ensemble, le concours

Des bourses pour financer un projet musical

Les prix attribués, dotés d'enveloppes financières variables (de 1000 à 5000 €), récompensent non seulement la performance musicale mais également la qualité d'un projet professionnel collectif. Les bourses mises chaque année à la disposition des lauréats sont là pour contribuer à sa réalisation en finançant, par exemple, une commande d'œuvre, un concert, un disque, des plaquettes de promotion, un stage à l'étranger, une master class...

C'est là toute l'originalité de la formule imaginée par ses fondateurs : un concours pour aider des jeunes ensembles musicaux à se lancer dans l'aventure professionnelle.

Une aide pour l'insertion professionnelle

Outre l'inévitable compétition, l'ensemble des candidats peut bénéficier d'ateliers de formation sur les aspects pratiques de la carrière artistique : parmi les thèmes abordés, le statut des musiciens, l'agent artistique, l'établissement d'un dossier de presse, la recherche de mécénat, l'organisation de spectacles, les droits d'auteurs, les diplômes DE et CA, la titularisation des enseignants, la médecine préventive des musiciens, la communication à l'ère du numérique. Ces ateliers sont animés par des spécialistes venant d'organisations telles la Mutuelle d'Assurance des Musiciens, Médecine des Arts, la Cité de la Musique, la SACEM, la SPEDIDAM ou encore de l'édition musicale. Répondre aux questionnements des jeunes professionnels est un des objectifs de Musiques d'ensemble.

Un concours mais également un lieu d'échanges

La manifestation Musiques d'Ensemble se veut également un lieu d'échanges et de rencontres entre tous les participants, jeunes musiciens, membres du jury, public, organisateurs. Ainsi de nombreux organisateurs de festivals profitent de cette manifestation pour engager un ou plusieurs groupes et leur proposer des concerts, qu'ils soient lauréats ou non. Cet attachement à une sélection rigoureuse et à un accompagnement de qualité marque le sens de l'action de la FNAPEC : un partage de compétences et d'expertises au bénéfice des jeunes musiciens.

Depuis plus de 30 ans, qui sont les lauréats de Musiques d'Ensemble ?

Depuis 1987, première édition du concours, 221 groupes ont été récompensés, représentant environ 821 musiciens.

Les petits ensembles sont évidemment les plus nombreux, mais parmi eux, le quatuor semble une formation très prisée des candidats : 40 % des lauréats sont ainsi des ensembles de 4 musiciens.

Le quatuor, formation plébiscitée par les candidats

De fait, le quatuor offre un équilibre entre les tessitures qui permet à des formations extrêmement variées de s'exprimer et de bénéficier d'un répertoire particulièrement riche.

Si le traditionnel quatuor à cordes est particulièrement présent dans les palmarès depuis les quatuors Ysaÿe, et Ludwig, Musiques d'Ensemble a également permis de faire émerger des formations pour lesquelles il n'existe pas de concours : **quatuors composés d'un seul type d'instruments** (saxophones, percussions, clarinettes, flûtes, trombones, bassons, guitares ou encore ensemble vocal) **ou d'une seule famille d'instruments** (cuivres, anches...). Le quatuor est également l'une des formes les plus fréquentes en **jazz** (4 lauréats) ou en **musique ancienne** (5 lauréats), sans oublier bien sûr, les quatuors avec piano (9 lauréats).

La musique de chambre à l'honneur

Malgré une présence régulière d'ensembles de jazz (11 ensembles lauréats) ou de musique ancienne (10 ensembles lauréats), le répertoire classique de musique de chambre prédomine.

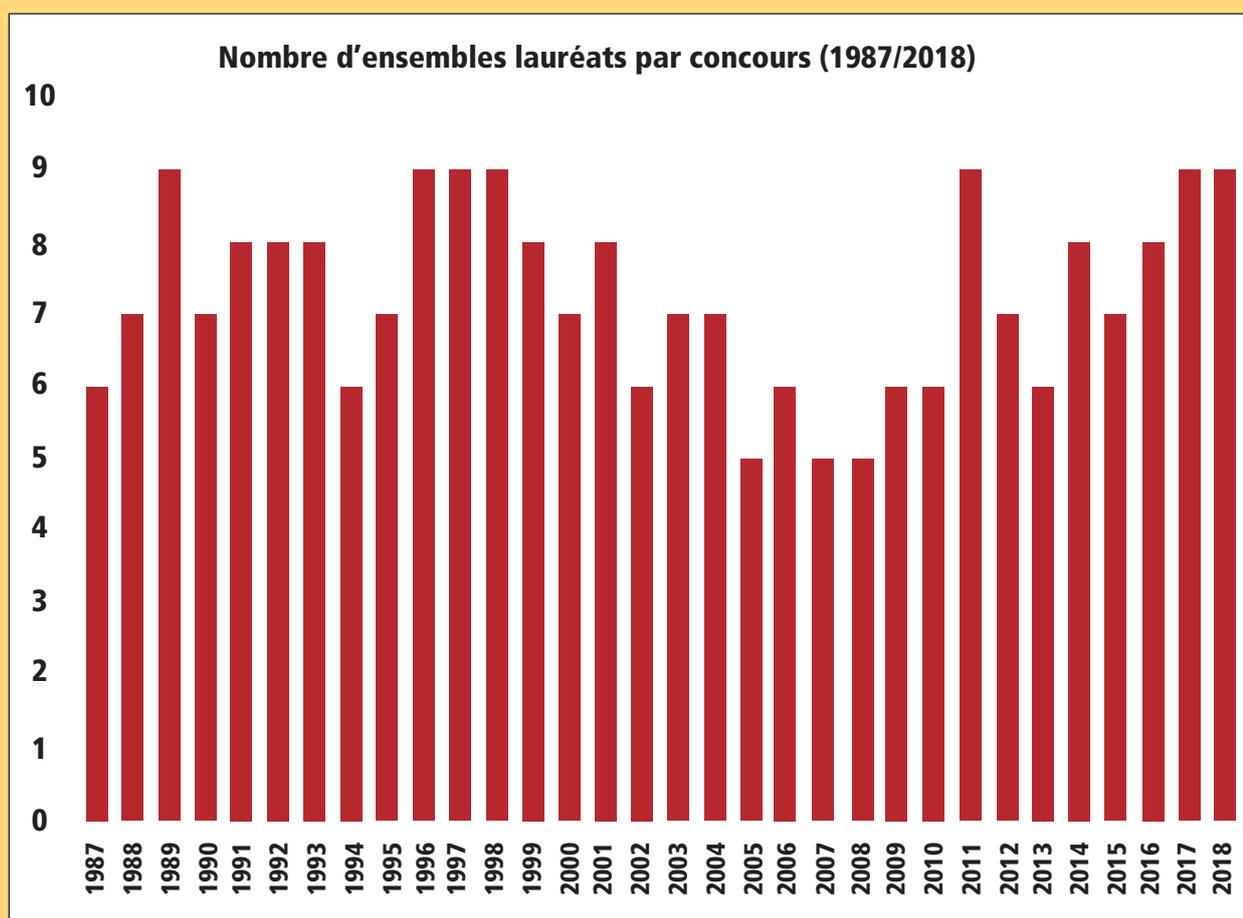
Ainsi, a-t-on récompensé de nombreux trios violon-violoncelle-piano (26 lauréats soit 55 % des trios) et duos (50 lauréats représentant 23 % des ensembles), qu'ils soient avec ou sans piano (36 avec, dont 8 piano-violon et 9 piano-violoncelle).

Des duos plus inhabituels ont également trouvé à Musiques d'Ensemble une reconnaissance méritée : flûte-guitare, flûte-harpe, piano-percussions, orgue-percussions, accordéon-clarinette, percussions-voix, guitare-violoncelle, piano-clarinette...

Les quintettes à vent sont eux aussi bien représentés, dans la droite ligne du Quintette à vent français : 11 groupes ont ainsi obtenu un prix à Musiques d'Ensemble. La formation en quintette est d'ailleurs également privilégiée par les Brass band (6 lauréats). Des ensembles peu communs sont mis à l'honneur, tels 9 percussionnistes ou 14 saxophonistes.

Des mécènes fidèles

Au cours des 32 éditions du concours, 803 405 € de bourses sont venus récompenser les lauréats, grâce à 42 mécènes et donateurs dont la grande majorité est fidèle à Musiques d'Ensemble et reconduit son soutien sur plusieurs années.



ILS ONT ÉTÉ LAURÉATS DE MUSIQUES D'ENSEMBLE, une liste non exhaustive *

• Quatuor Ysaÿe (1987) • Quatuor Ludwig (1987) • Quatuor Hélios (1988) • Quatuor Fidelio (1988) • Ars Gallica (1988) • Quatuor Manfred (1988) • Quatuor Zelenka (1989) • Incidences (1989) • Trio Wanderer (1989) • Quatuor de Trombones de France (1990) • Quatuor Syrinx (1990) • Vincent Courtois Quartet (1991) • Quatuor Debussy (1992) • Quatuor Galitzine (1992) • Ensemble Hélios (1992) • Duo Gallet-Berrod (1992) • Quatuor Debussy (1992) • Ensemble de saxophones de Lyon (1993) • Sorties d'artistes (1993) • Duo Lefèvre-Gastaldi (1994) • Trio Assaï (1994) • Trio Bartholdy (1994) • Quintette Lutetia (1994) • Duo Héau-Zygamnowski (1995) • Trio Mardrossian (1996) • Duo Bertrand-Favre Kahn (1996) • Ensemble Amarillis (1997) • Quatuor Onyx (1998) • Quintette Siloé (1998) • Quatuor Diotima (1999) • Quatuor Vivace (2000) • Quatuor Renoir (2000) • Confluences (2002) • Quatuor Ébène (2002) • Duo Godény-Déjardin (2003) • Quatuor Modigliani (2004) • Quatuor Anches Hantées (2004) • Quatuor Benaïm (2004) • Quatuor Novo (2005) • Quintette Aquilon (2005) • Trio Estampe (2006) • Quatuor Ellipsos, saxophones (2007) • Trio Opale (2008) • Argillos percussions (2009) • Quatuor Hermès (2010) • Quatuor Varèse (2011) • Quatuor Zaïde (2011) • Quatuor Absinthe, clarinettes (2012) • Les Timbres (2013) • Quatuor Éclisses, guitares (2013) • Quatuor Van Kuijk (2013) • Quatuor Arod (2014) • Quatuor Hanson (2014) • Trio Zadig (2015) • Trio Harma (2015) • Fratres Trio (2015) • Trio Hélios (2015) • Trio ALDA (2016) • Duo des Songes (2016) • Ilmatar (2016) • Quatuor Confluence (2016) • Quinteto Respiro (2016) • Trio Cantor (2016) • Duo Solaris (2016) • Duo Viard-Khusnullina (2017) • Trio Mosa (2017) • The Whoop Group (2017) • Nubu (2017) • Trio Dämmerung (2017) • Trio Ermione (2017) • Trio Fauve - Trio Onyx (2017) • Ensemble Maja (2018) • Quatuor Elmire (2018) • Trio Elementi (2018) • Duo Morgen (2018) • Duo Pastina-Contaldo (2018) • Piano Quatre mains (2018) • Duo Shinka (2018) • Quatuor Metamorphose (2018) • Quintette Rafiki (2018) • Quatuor Wassily (2018)

* Retrouvez tous les lauréats sur le site de la FNAPEC <http://www.fnapec.fr>



Le Concours

- créé en 1987 par la FNAPEC
- concours de toutes les musiques et de tous les ensembles sans considération de genre, de style ou de nombre
- ouvert à des groupes constitués de jeunes artistes de 18 à 30 ans, organisés en ensemble à vocation professionnelle sans chef et composés de 2 à 15 musiciens étudiant ou ayant étudié en Europe sans considération de nationalité
- les bourses mises chaque année à la disposition des lauréats sont là pour contribuer à la réalisation des projets
- le jury, composé de diverses personnalités du monde musical récompense les meilleures prestations musicales, la qualité du projet porté et la capacité de l'ensemble à durer
- pendant le concours, tous les candidats peuvent bénéficier des ateliers de formation proposés sur les aspects pratiques de la carrière artistique
- un lieu d'échanges et de rencontres entre tous les participants, jeunes musiciens, membres du jury, public, organisateurs



Soutenir Musiques d'Ensemble

En 2018, pour la 32^e édition, plus de 34 ensembles étaient candidats, représentant un total de 104 musiciens.

Présents dès la première édition, les partenaires de Musiques d'Ensemble ont depuis soutenu sans réserve un engagement entièrement bénévole au profit des futurs professionnels de grand talent. Si plusieurs d'entre eux sont restés fidèles à cette manifestation depuis leur premier engagement, de nouveaux nous rejoignent à chaque édition.

Pourquoi soutenir Musiques d'Ensemble ?

Les relations de partenariat sont indispensables à la réussite du concours Musiques d'Ensemble. Grâce à leur appui financier ou à une aide matérielle, les partenaires de Musiques d'Ensemble soutiennent de jeunes artistes talentueux à l'orée d'une belle carrière. N'oublions pas en effet la qualité exceptionnelle des candidats qui est régulièrement confirmée par les carrières des lauréats des années antérieures. Au regard du haut niveau du concours et de sa longévité, l'entreprise partenaire trouvera toute sa place dans cet acte philanthropique.

Offrir une bourse à Musiques d'Ensemble est aussi le gage d'une aventure humaine pleine de richesse : initiée par l'attribution à l'un des lauréats, elle se poursuit souvent par une relation suivie de partenariat entre un ensemble musical et une entreprise, qui dépasse largement le cadre du concours. En effet, contrairement au mécénat sportif pour lequel l'entreprise s'engage sans avoir la garantie d'aider le gagnant, à Musiques d'Ensemble, chaque bourse récompense un lauréat auquel le nom du partenaire reste associé.

Comment soutenir Musiques d'Ensemble ?

Les solutions sont diverses. En voici quelques exemples non-limitatifs :

Proposer une bourse

D'un minimum de 1000 € (sans limite supérieure), elle est attribuée aux lauréats uniquement pour financer un projet professionnel (disque, tournée, plaquettes de promotion, participation à de prestigieuses master class internationales, organisation de concerts, etc.). La gestion de la bourse, qui porte le nom du mécène, est assurée par la FNAPEC en accord avec le partenaire. En fonction de ses attentes, celui-ci peut également assortir sa bourse de conditions, telles que la réalisation par son filleul de concerts en sa faveur, par exemple pour des opérations événementielles de relations publiques. En fonction des participations recueillies, une bourse co-sponsoring (bourse des partenaires) peut être créée, associant plusieurs partenaires identifiés.

Participer financièrement à l'organisation

L'équipe de la FNAPEC est bénévole, mais l'organisation engendre de nombreux frais. Les aides financières de tous montants sont les bienvenues. Elles servent à financer les dépliants d'inscription, à éditer le programme de la manifestation, à couvrir les frais d'organisation. Le donateur devient alors soutien de Musiques d'Ensemble et sera signalé comme tel sur les documents et supports de la manifestation.

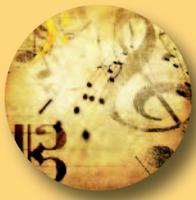
Soutenir les lauréats dans leur démarche professionnelle

Toutes les propositions permettant aux lauréats de développer leur carrière sont également les bienvenues et feront l'objet d'une étude attentive. À ce titre, des organisateurs de festivals ou de manifestations culturelles sont présents lors des auditions. Un Prix spécial peut être mis en place pour les propositions de concerts faites par ces structures et être considéré comme une bourse.

**Votre soutien à Musiques d'Ensemble,
un soutien au service de vos valeurs**

- création
- excellence
- exigence
- ouverture
- travail collectif
- aide à l'insertion professionnelle des jeunes

<http://www.fnapec.fr>



La FNAPEC, ses valeurs, ses actions

La **FNAPEC** est la **Fédération Nationale des Associations de Parents d'Élèves de Conservatoires et écoles de musique, de danse et de théâtre** qui, depuis 1956, regroupe plus de **200** associations sur la France entière.

Présente à la fois sur le plan national et dans chaque école de musique, de danse et de théâtre disposant d'une association de parents affiliée, elle a pour objectifs d'aider les parents d'enfants inscrits dans des cursus artistiques et de permettre le développement de l'enseignement artistique dans les meilleures conditions de pédagogie et d'accessibilité.

Pourquoi une fédération ?

La FNAPEC poursuit depuis sa création en 1956, quatre buts essentiels :

- **Développer**, dans le souci d'une qualité accrue, l'enseignement de la musique, de la danse et du théâtre
- **Promouvoir** et **organiser** des activités à but non lucratif visant à développer la pratique de la musique, de la danse et du théâtre
- **Favoriser** l'accès aux enseignements artistiques pour le plus grand nombre
- **Défendre** les intérêts moraux et matériels de ses adhérents.

C'est donc en regroupant les forces de toutes les associations de parents d'élèves de chaque département, de chaque région française que la FNAPEC s'impose auprès des autorités comme un interlocuteur fiable et représentatif des utilisateurs finaux de la politique culturelle en France.

En fédérant les énergies, la FNAPEC intervient dans chaque école, chaque conservatoire pour améliorer les conditions d'enseignement et aider au quotidien au développement des pratiques artistiques des enfants.

Quelles missions pour la FNAPEC ?

- **informer, former, aider** les parents d'élèves musiciens, danseurs, comédiens
- **être au contact permanent des autorités de tutelle** et particulièrement auprès des Ministères concernés et de leurs services déconcentrés, des collectivités territoriales et de certains organismes nationaux ou internationaux,
- **organiser des échanges** entre parents d'élèves d'établissements divers pour favoriser le partage d'expériences, la richesse de la diversité et l'élaboration de propositions constructives pour améliorer les enseignements artistiques,
- **participer à la réflexion concernant l'éducation artistique** dans l'enseignement général et les enseignements artistiques spécialisés,
- **promouvoir toutes formes d'activités** favorisant l'expression collective de la musique, de la danse et du théâtre, favoriser la pratique collective des jeunes (en orchestres, ensembles, compagnies, rencontres, stages...), organiser ou promouvoir des manifestations comme le concours Musiques d'Ensemble.

Ils ont soutenu Musiques d'Ensemble 2018, remerciements :



L'INVITATION MUSICALE
Organisation d'événements musicaux
www.linvasionmusicale.com



* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération

La FNAPEC fait de la communication sur Musiques d'Ensemble une de ses priorités. En effet, si ce concours, organisé par des bénévoles, est réputé dans le monde musical, il nous paraît important de le faire connaître plus largement pour le bénéfice tant de ses mécènes et partenaires que pour celui des ensembles et musiciens lauréats.



Fédération Nationale des Associations de Parents d'Élèves de Conservatoires et écoles de musique, de danse et de théâtre
106, rue d'Amsterdam - 75009 PARIS - Tél : 06 83 51 83 11 - www.fnapec.fr - SIRET : 325 568 442 00033